

ÉLECTIONS EUROPÉENNES : QUELLE COHABITATION ENTRE LA FRANCE ET L'UE ?

Yves Bertoncini | *directeur de Notre Europe - Institut Jacques Delors*

Le verdict des élections européennes des 22-25 mai en France et en Europe permet de dégager trois enseignements marquants, aussi bien au niveau national qu'au niveau communautaire. Tel est l'objet de cette Tribune d'Yves Bertoncini.

Cette Tribune a été publiée dans l'édition française du [Huffington Post](#).

1. Au niveau européen comme au niveau français, la droite de gouvernement recule et la gauche de gouvernement stagne, au profit des partis eurosceptiques ou europhobes.

Premier enseignement : la droite de gouvernement recule, en passant de 55% à environ 42,5% du total des sièges. Le groupe du Parti populaire européen (PPE), auquel appartient l'UMP, reste premier mais perd une soixantaine de sièges (28% du total, contre 36% jusqu'alors) ; les Libéraux-Démocrates restent 3^{èmes} mais passent de 12% à 8,5% des sièges ; enfin le groupe des « Conservateurs et Réformistes », qui réunit les soutiens et alliés de David Cameron, recule lui aussi (de 7,3% à 6% des sièges).

Deuxième enseignement : les partis de la gauche de gouvernement stagnent autour de 32% du total des sièges. Le groupe des Socialistes & Démocrates (S&D) reste en 2^{ème} position, autour de 25% des sièges, tandis que celui des Verts en conserve 7% environ.

Troisième enseignement : ce sont les partis eurosceptiques et europhobes qui progressent, à gauche, mais surtout à droite, avec environ 25% des sièges. La gauche radicale, qui n'arrive en tête qu'en Grèce (où Syriza récolte 26% des suffrages), ne progresse que d'un point au niveau européen (5,6% des sièges contre 4,8% auparavant). La droite europhobe conduite par les indépendantistes britanniques de l'UKIP devrait progresser de quelques sièges seulement, en fonction des possibles ralliements d'autres partis. L'extrême droite europhobe progresse à ce stade d'un peu plus d'un point en termes de sièges, tandis que nombre de partis protestataires encore non affiliés réunissent 8,5% des sièges, parmi lesquels le Mouvement 5 étoiles de Beppe Grillo (17 sièges) et « Alternative für Deutschland » (7 sièges).

C'est en fonction du ralliement éventuel de ces partis « divers » à tel ou tel groupe que se dessinera la géographie politique définitive du nouveau Parlement européen, qui devrait cependant être globalement conforme à celle que le verdict du 25 mai permet d'esquisser.

2. La première place du Front national singularise et affaiblit la France en Europe.

La droite ou l'extrême droite europhobe est en tête dans 3 pays de l'UE sur 28 seulement, à savoir le Danemark, la France et le Royaume-Uni. Elle progresse aussi dans certains pays (comme l'Autriche ou la Grèce), recule dans d'autres (les Pays-Bas, la Slovaquie ou la Roumanie) et est absente dans la plupart des pays restants. C'est en France que son score est le plus marquant, car le Royaume-Uni et le Danemark ne sont pas des pays fondateurs de la construction européenne et n'y jouent pas un rôle aussi central. Circonstance aggravante : les dirigeants de l'UKIP et du Parti du peuple danois ont plusieurs fois indiqué qu'ils jugeaient le FN infréquentable, en lui reprochant notamment « son antisémitisme ».

La France émerge donc de ce scrutin avec un déficit d'image, également synonyme de déficit d'influence au niveau européen. Paris sera pour un temps perçue comme la capitale d'un pays qui va décidément mal d'un point de vue économique et social, d'un point de vue identitaire, mais aussi d'un point de vue politique, puisque ses deux grands partis de gouvernement ne rassemblent qu'un tiers des suffrages (et moins de la moitié des sièges français à Strasbourg), alors que les partis de gouvernement dépassent largement les 50% dans la plupart des autres pays de l'UE.

Pis encore : la France sera à nouveau considérée comme un pays qui a la tentation de voir « l'Europe »

comme la source de ses problèmes, notamment économiques et sociaux, alors même que l'extrême variation des niveaux de chômage, de croissance, de soldes commerciaux et de déficits publics dans l'UE rappelle que c'est d'abord **au niveau national que l'essentiel des problèmes mais aussi des solutions prend sa source**¹. C'est d'ailleurs l'une des rares bonnes nouvelles de ce scrutin, dont les résultats appellent plus que jamais à « redresser la France », tout en ne rendant guère plus aisée la tâche de « réorienter l'Europe » en fonction des souhaits formulés à Paris.

3. Les décisions du nouveau Parlement européen continueront à reposer sur des majorités à géométrie variable initiées par les conservateurs et les socialistes & démocrates, sous le regard des europhobes.

Le vote à la proportionnelle à un tour n'a pas seulement pour effet de donner une prime aux petits partis, y compris extrémistes. Il empêche également un seul grand parti de dominer et impose donc le recours à des **coalitions formées à l'initiative des principaux groupes**², en fonction des sujets soumis aux votes des parlementaires européens.

Conformément aux suffrages de la grande majorité des Européens, les groupes « PPE » et « S&D » représenteront toujours plus de la moitié des sièges du Parlement européen à l'horizon 2019, même s'ils seront moins dominants qu'auparavant (53% du total contre 61% entre 2009 et 2014). Ajouter les sièges détenus par les Libéraux permettrait à cette coalition majoritaire d'atteindre le seuil de 62% - et même le total de 69% en incluant les Verts. C'est sur la base de négociations entre ces deux, trois ou quatre groupes partisans que devrait être pris l'essentiel des décisions du nouveau Parlement européen, à commencer par celles conduisant à l'élection de son président mais

aussi à l'investiture du candidat à la présidence de la Commission proposé par le Conseil européen.

D'un strict point de vue institutionnel, la poussée europhobe devrait avoir des conséquences assez limitées, notamment parce qu'elle concerne des forces partisans hétéroclites, qui devraient siéger dans trois ou quatre groupes distincts (gauche radicale, droite autonomiste de type UKIP, extrême-droite si le FN parvient à reformer un tel groupe, ainsi que « non-inscrits »). Les Français viennent donc en fait d'offrir le droit de « partir en Erasmus » à une vingtaine de cadres du Front national : ils pourront utilement découvrir l'Europe, mais ne pèseront guère plus que leurs prédécesseurs dans les négociations bruxelloises et strasbourgeoises, dont ils pourront continuer à rejeter ou à bénir les résultats au cas par cas.

C'est sur le registre politique que l'impact de la poussée europhobe est plus incertain en France comme en Europe. Bien qu'assez marginaux en nombre de sièges, les partis europhobes peuvent parfois influencer les partis de gouvernement dans la façon dont ils hiérarchisent les problèmes et dont ils formulent leurs solutions. Le FN et les partis europhobes ne sont pas suivis par les partis de gouvernement lorsqu'ils réclament la sortie de l'euro ou proclament leur soutien à Poutine. Mais il leur arrive d'être beaucoup plus influents et écoutés lorsqu'ils prétendent par exemple que les migrations internes et externes sont le problème central des pays de l'Union européenne, comme le montre la dérive de David Cameron (beaucoup plus silencieux sur les ravages de la finance folle...).

Au total, voilà donc un scrutin européen qui ouvre une période de cohabitation non pas seulement entre forces pro-européennes dominantes et partis europhobes minoritaires, mais aussi entre la France et les autres pays de l'UE, bien au-delà du seul Parlement européen.

1. Yves Bertoncini, « L'UE et ses normes : prison des peuples ou cages à poules », *Policy Paper n° 112*, Notre Europe - Institut Jacques Delors, mai 2014.

2. Yves Bertoncini et Thierry Chopin, « Des visages sur des clivages. Les élections européennes de mai 2014 », *Études & Rapports n° 104*, Notre Europe - Institut Jacques Delors, avril 2014.

